

RAPPORT  
SUR LA SITUATION  
DES  
**ARCHIVES DEPARTEMENTALES**  
DES ARDENNES  
PENDANT L'EXERCICE 1926-1927

PAR  
M.MASSIET DU BIEST  
ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT



CHARLEVILLE  
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, SucCR  
37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves  
1<sup>er</sup> juillet 1926 au 30 juin 1927

RAPPORT

DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL

*Local.* Transfert rue des Assises. Vu la nécessité de gagner du temps, de libérer et de nager avant la mauvaise saison l'ancien bâtiment de la rue de la Préfecture, les opérations de construction de rayons et le transport des liasses ont dû s'effectuer de façon concomitante. Cette méthode n'offrit pas d'inconvénients tant qu'il ne s'agit que des deux premiers étages du bâtiment central et de l'aile gauche (salle 1 à 4) : ceux-ci furent en effet pourvus de 500 mètres de rayonnage neuf, de dimensions calculées à l'avance. Mais alors qu'il a fallu remployer les anciens rayonnages de la rue de la Préfecture construits pour des salles moins élevées et d'autres dimensions que les salles actuelles, lorsque l'entrepreneur attendit, jour par jour une quantité de bois rendue disponible par un déplacement correspondant de liasses, la concordance des opérations et surtout leur rapidité devinrent très difficile à assurer. Une quantité de bois de dimensions non utilisable, soit environ 400 mètres de rayons, fut mise de cette partie à la prison, partie au rez-de-chaussée de la Préfecture et trouva son emploi dans le dépôt créé dans le grenier du Palais de justice de Charleville pour les *archives des Tribunaux supprimés*.

La commission départementale ayant écarté en juillet 1926 un projet de marché pour le déménagement avec l'entreprise PUICOUYOUL, je fus obligé d'organiser moi-même le dernier avec l'appoint d'une camionnette et de 3 hommes fournis par M. Lallemand déjà Entrepreneur des travaux de menuiserie (marché d'août 1926), ces derniers resteront attachés au service exclusif du transport (12 à 15 voyages par jour de 12 à 14 paniers par voyage) et ce pendant 34 jours ½. Le transport à l'intérieur de chacune des deux bâtiments (passage de mains à mains, glissière ou montée de paniers avec câbles et poulies) fut effectué par deux équipes recrutées par moi-même parmi d'anciens retraités ou des personnes connues et choisies : variable (3 à 5 hommes chacune) placées sous la direction de M.M. Didien et Vuillemet au départ, sous celle de M. Gillet à l'arrivée. Le travail fut particulièrement ingrat pour la 1<sup>ère</sup> équipe, vu la plus grande hauteur des rayons, leur resserrement, l'élévation des étages. Grâce au numérotage préalable, quatre mois à l'avance, de toutes les séries du dépôt, et même de la série B (jusque-là lettre S exclue) le rangement des séries fut réalisé sans à-coup entre le 31 août et le 16 octobre 1926 : il n'a pas été nécessaire de le modifier depuis sur aucun de ses points essentiels.

Le cout de l'opération est le suivant :

1) Marché conclu pour 20 jours avec Lallemand, le 26 août 1926, 3 acomptes...2800 frs

2660 frs	} 5985
525 frs	

Jours supplémentaires : Commission départementale du 28 octobre 1926

3587 frs 50

- 2) Auxiliaires temporaires (septembre et octobre) payés en octobre et novembre  
1478 frs 05
- 3) Mémoire Bethy : déménagement du mobilier lourd (taque et musée lapidaire)  
734 frs
- 4) Location de corde et poulie : mémoire Picon.....140 frs
- 5) Achat de 52 paniers pour le transfert des liasses.....520 frs

Les travaux effectués par M. l'Architecte départemental ont consisté :

- 1) Aile droite dans la construction d'une passerelle en béton et en fer conduisant vers les deux greniers superposés de la Cour d'Assises et dans l'isolement de ces greniers par des cloisons en planches.
- 2) Corps du bâtiment principal dans l'apposition entre les poutres de chaque plancher de poutres en fer destinées à soulager les anciennes poutres en bois et à diminuer la portée existante entre celle-ci.
- 3) Aile gauche. Vu l'absence de toute fondation pour les murs de recouplement et le fait que les quatre murs extérieurs portent seule toute la charge, on s'est contenté de consolider et de vérifier les chaînages intérieurs apposés après le bombardement de 1870 et de poser des briques témoins.

On a fait apporter le moins de modifications possibles à cette construction assez précaire, qui cependant tient toujours. Comme dans les autres bâtiments d'ailleurs aucune cloison n'a été supprimée.

J'ai placé les séries en conservant l'ordre alphabétique, mais surtout en tenant compte de l'éventualité même lointaine de la disparition et de la reconstruction de cette aile gauche. Celle-ci ferme un petit dépôt à part contenant le logement du concierge, les bureaux, la bibliothèque historique et la presque totalité des séries anciennes : de A à I sauf la fin de la série B (lettres A à S) jusqu'à Sedan inclus. Il pourrait au besoin être évacué sans que la vie de l'autre dépôt (centre et aile droite) particulièrement administratif, en soit le moins du monde affecté. De plus la nécessité de ne pas charger les étages supérieurs, de l'aile gauche, peu solides, me commandait d'y placer la série B plus légère que les séries : C.D.E.F.G. et H. Les séries anciennes occupent donc dans l'ordre rétrograde la moitié du premier, le second et le 3<sup>e</sup> étage.

Dans le même but d'éviter la surcharge de l'aile gauche, le 3<sup>e</sup> ne comporte que des rayonnages muraux. Les anciens projets de rayonnages et de comptoirs médiaux ont été abandonnés, sauf dans les salles plus résistantes situées à gauche du couloir et adressés au mur extrêmement épais de la Prison.

Le récolement général sera donné au prochain rapport, une fois effectuée le numérotage des travées.

Les séries de D à I ont été revues, les sangles et cordons et étiquettes vérifiées par M. Houpiart et par moi-même ; ce sont les séries dont l'habillage est le plus ancien et le plus défectueux, ainsi que celui de la série L qui seule a quelque peu souffert.

Dans l'ensemble, le regroupement de tout le dépôt dans un ordre rigoureusement alphabétique et surtout la réserve à la suite de chaque section de la série, à la suite du recollement moderne au rez-de-chaussée et à la suite des stocks d'imprimés d'un espace du tiers environ de la surface occupée calculée en raison des accroissements pendant 20 ans a compensé

et au-delà l'inconvénient du transfert ; les 52 paniers ont supporté à eux seuls les chocs et les heurts : ils ont été en majorité usés et détruits. Leur emploi comme protection me semble devoir l'imposer de façon absolue dans toute opération de ce genre.

*Personnel* Sans parler des auxiliaires temporaires précités, il a été dépensé sur le chapitre 24 (reconstitution) pour le traitement des auxiliaires réguliers, la somme de :

juillet à décembre 1926	9918 fr 75
janvier à juin 1927	11729 fr 25

---

Total 21648 fr

contre 20664 fr 25 en 1925-1926.

Mr. Lannoy a été remplacé par Mr. André Mayeux, revenu à son poste, libéré du service militaire le 15 novembre 1926.

Je dois féliciter sans réserve M.M. Didien, Rédacteur principal, Vuillemet, Gillet et Houpiart, auxiliaires et Lacausse Concierge, pour le courage et la méthode avec laquelle ils sont venus à bout des travaux les plus ardues de septembre à octobre 1926 ;

### *Classement*

#### *Série B.*

Le reclassement des feuilles volantes des baillages de Charleville commencé par M. Lannoy a été continué par M. Mayeurs, le même a continué cette opération pour la Prévôté d'Agimont, pour le baillage de l'élection de Rethel mélangés en fait. M. Gillet a opéré de même pour diverses autres justices.

#### *Série M.*

Les adjonctions au répertoire de H. Somer, répertoires en brouillon ont été mises à la suite de chaque sous-série correspondante.

Adjonctions Série M sous-préfectures.

Les versements de la Sous-Préfecture de Sedan se sont trouvés en fait séparés en deux parties :

Ceux de la période (An V-1875) entreposés dans les greniers, versés en décembre 1924, triés en 1926-1927 par M. Gillet ; ceux de la période 1875-1925 entreposés dans les bureaux ou dans les locaux de la Chambre de commerce (versés après la suppression de la sous-préfecture), triés en 1927 par M. Didien. Sans parler de nombreux papiers vendus, ils ont fourni une foule de pièces curieuses sur l'époque impériale et même révolutionnaire, n'ayant jamais été trié jusqu'à ce jour. Réunis en une seule série, datés et étiquetés, en attendant un répertoire (liasses et registres occupent 80 mètres courants).

La sous-préfecture de Rocroi (supprimée) a versé une vingtaine de liasse depuis 1919 non encore triée. La sous-préfecture de Rethel (non supprimée) avait déjà fait des versements en 1923.

#### *Série N.*

J'ai revu en détail et traité parfois de façon analytique le répertoire de M. Didien examinant chaque liasse en détail. Même opération avec l'aide de M. Mayeux pour les dossiers du service des Archives qui figurent dans la sous-série 1X N.

#### *Série O.*

Les grandes lignes d'un répertoire ont été fixées, de nombreuses sous-séries créées en dehors des grandes sous-séries habituelles. Comme celles des sommiers de pétition, octrois, Police et Hygiène, Vaine pâture, Occupation de 1870-1871, occupation de 1914-1918, inventaire d'archives communales, etc. M.M. Vuillemet, Gillet et Houpiart ont terminé avec réintercalation des pièces conservées des triages des comptes de gestion jusque 1914. La révision des dossiers vicinaux, par commune, et par chemin, est en cours de même que le triage des comptes et budgets : un budget et deux comptes pour chaque commune, dont un seul sur trois sera conservé. Le travail sera considérable, même avec l'appoint fourni par M. Pierre Lacausse, car il faudra prélever dans les comptes supprimés de quoi combler les nombreuses lacunes créées par la guerre de 1914-1918.

#### *Série P.*

Un répertoire a été établi par moi-même. J'ai réservé aux diverses catégories de registres de la Trésorerie, les subdivisions VI à XXVII P représentées au besoin par quelques rares spécimens de façon que les accroissements puissent être intercalés dans chaque sous-série. De nombreuses subdivisions vides ont été réservées.

#### *Série U.*

Un des plus gros travaux de l'année a été accompli par M. Didien qui a presque achevé la révision du 3<sup>e</sup> versement fait en vrac, en camion automobile, à la suite de la suppression du Tribunal de Rethel. J'ai déjà parlé en 1925 de l'état lamentable dans lequel ces archives nous sont arrivées. J'ai appris depuis qu'elles avaient été emmenées par les Allemands à Charleville lors de leur repli d'octobre 1918, puis en 1919 renvoyées de Rethel à Charleville, enfin en 1924 renvoyées de Rethel à Mézières toujours en vrac. Un inventaire sera donné ultérieurement.

#### *Série X.*

Titres des hospices et bureaux de bienfaisance : travaux de révision sont en cours par M. Houpiart.

En résumé, depuis l'achèvement par moi du répertoire très détaillé de la série R (particulièrement invasion de 1814-1815, et 1914-1918) et de celui de la série S et par M.M. Vuillemet et Houpiart, toutes les séries modernes sont répertoriées, les séries M.N.P.R. et S de façon définitive ; les autres sont sur des brouillons qui pendant le déménagement ont été de précieux instruments de contrôle. La question se posera du mode de publication à adopter pour les répertoires (dactylographie, distribution à quelques services et départements voisins) et de l'état d'achèvement à donner à ceux des séries O.T.V.X., la série U restant à part en raison de ses accroissements.

Sauf la continuation de l'inventaire des nouvelles acquisitions des séries E et F, les séries anciennes n'ont fait de ma part, vu les circonstances, l'objet d'aucun travail.

Versements insérés dans le récolement moderne.

1<sup>ère</sup> division : permis de circulation et permis de conduire en automobile (11 liasses le 16 juillet 1916) ; listes électorales (1925 et 1926) ; budgets communaux, rôles de contributions directes, percepteurs, forêts, élections, ardoisières (31 liasses le 13 janvier 1927) ;

2<sup>e</sup> division :: service hydraulique, élections à la chambre de commerce et au conseil de prud'hommes, écoles d'arts et métiers, (16 liasses le 15 octobre 1926) ; transports de corps (3 liasses le 1<sup>er</sup> février 1927) ; Comité de ravitaillement en cas de mobilisation, caisses d'épargne, mutualité, réquisitions et affaires militaires, listes du contingent, tableaux communaux et cantonaux (49 liasses le 14 mars 1927) ; budget départemental, pièces de dépenses dont quelques-unes de 1914, livres de comptes, Conseil général affaires diverses, indemnités et retraites, commission départementale de réconciliation des dommages de guerre, électrification des communes rurales, écoles normales, fêtes du 14 juillet (depuis 1913) allocations aux Prisonniers civils, etc., (54 liasses le 22 juin 1927). Services vétérinaires. Tuberculoses et épidémies du bétail (21 liasses le 14 mai 1927).

Versements insérés à la suite des séries.

3<sup>e</sup> division : femmes en couches : admission et mandatement (23 liasses le 2 avril 1927) ; Mémoires de médecins et pharmaciens '23 liasses le 11 juin 1927) ; Greffe du Conseil de Préfecture : Comptes de gestions (106 liasses le 25 mai 1927).

Versements de la Reconstitution groupés salle n° 11. Rappels d'allocations aux réfugiés : demandes rejetées (38 liasses) laissées sur place dans les locaux évacués de la rue des Assises, le 6 novembre 1926 avec numérotation de 1 à 8886. Travaux imposés par l'ennemi, par commune, (49 liasses laissées sur place de même) ; secours temporaires, rapatriements, allocations, vie locale, coordination des secours et récupération (33 liasses laissées de même) ; collection des bordereaux de paiement numérotés par nom de sinistrés de 1 à 120000 et de 1 bis à 800 bis (720 liasses) le 18 novembre 1926, génie rural et contrôle des coopératives : correspondances, carnets de matériaux, ouvertures de crédits, contrôle et coordination des secours et récupération du mobilier (96 liasses le 15 avril 1927) ; rappels d'allocations et secours temporaires (114 liasses à la même date) ; coordination des secours : grands livres divers des bureaux par localités, (37 registres ou liasses le 23 mai 1927).

A titre d'indication, je rappelle que le total des versements de la Reconstitution reçus depuis le 30 juin 1922 occupent 228 mètres, que 643 mètres vérifié sur place sont prévus pour le Tribunal départemental des greniers des Assises affectés à la reconstitution ne fournit pas plus de 10008 mètres, sauf adjonction de quelques travées latérales entre les fenêtres et dans le couloir récemment prévu par M. l'Inspecteur général

Versements des Tribunaux en général. Voici l'état des versements reçus et à recevoir : Charleville. Versements correctionnels jusque 1811 faits en 1925 : versements civils, de registres d'état civil à recevoir. L'ensemble reclassé avec l'aide des prisonniers allemands choisis en 1919 pour leurs connaissances juridiques n'a pas souffert. Il est resté tel quel au greffe.

Rethel 2 ; Versements reçus en 1924 et 1925. Dernier versement reçu en camion en avril 1927. Aucun registre d'état civil avant 1830 (environ) voyez-ci-dessus Série U.

Rocroi belle collection de registres aux sentences depuis l'an VIII déposée avec le mobilier au Tribunal de rattachement, dont le versement est incessamment attendu. Une partie des registres est restée sur place avec diverses liasses résidus d'un ensemble très éprouvé par la guerre que j'ai vu de 1918 à 1924 en vrac sur le plancher. Quelques débris de liasses, de l'An VII à 1820 environ se trouvent dans le grenier d'une maison de la Grande Place qu'avait habité pendant la guerre le greffier de paix.

Faute de place les camions automobiles n'ont pu nous amener jusqu'ici que 142 registres d'Etat civil fort bien reliés ; Les plus anciens remontent à 1612 (avec lacune de 1614 à 1994) Cernion, Ham-sur-Meuse ; Lépron-les-Vallées, Landrichamps, Taillette et Le Tremblois ne sont pas représentés. Le tout a été placé dans la salle 24 qui sera affectée aux versements d'état civil des Greffes et ultérieurement aux minutes de Sedan.

Faute de place dans les camions automobiles affectés aux archives récentes et au mobilier, sauf quelques volumes dépareillés du Moniteur vers 1860, rien n'a été transporté, Je n'attends à vrai dire que quelques débris de liasses trouvés sur le plancher d'un grenier sans grand intérêt et deux registres du Tribunal de commerce depuis l'An XI épaves d'un fonds très riche envoyé au pilon par les Allemands en 1917.

L'Etat civil ne comprend plus que de rares volumes remontant à l'An VI. Le Greffier ignorait l'existence de deux registres de baptêmes et mariages catholiques (1560-1564), 9 registres ou fragments de registres de baptêmes et mariages protestants (1581-1597), enfin un registre d'Artaise le Vivier (1793-An III) restitué à la ville d'Essen, qui les tenait d'un soldat allemand, et dont le Président du Tribunal avait accusé réception à son prédécesseur le 12 juin 1919 (voir rapport annuel de M. Paul Laurent de 1919). Mes recherches pour retrouver ces registres sont restées jusqu'ici infructueuses, mais ont abouti par ailleurs à deux restitutions :

- 1) Par M. Philippoteaux, avocat, rue Thiers à Sedan, le 11 mars 1926, de sept autres registres de baptêmes et mariages protestants de 1572 à 1596 énumérés dans ma note du 12 mars.
- 2) Par M. Ernest Henry, ancien collaborateur de la revue d'Ardenne et d'Argonne, 30 Faubourg du Mesnil à Sedan, le 3 juin 1927 de sept autres registres de baptêmes et mariages protestants de 1571 à 1577, énumérés sur ma note du 11 juin.

Partout ailleurs, à Sedan et à Vouziers, la guerre a fait place nette.

#### *Bibliothèques des Tribunaux supprimés.*

J'ai reçu une centaine de volumes de jurisprudence, la plupart antérieurs à 1840, et quelques-uns du 18<sup>e</sup> siècle provenant du Tribunal de Rocroi et deux cents autres semblables provenant de celui de Vouziers, dont une collection de décrets des Assemblées révolutionnaires, 50 volumes dont 3 tables, par bonheur complets (édition Baudoin 1789-1793). Ces derniers se trouvaient remisés comme inutiles, avant 1914 ; C'est tout ce qui reste du Tribunal de cette ville, des destructions massives y ayant été jetés à la rue pour faire place à l'improviste à des cantonnements considérables de troupes allemandes, puis françaises et italiennes. De nombreuses suppressions seront opérées dans la portion dépareillée de ces volumes.

### *Archives des sous-préfectures.*

La sous-préfecture de Rethel a déjà versé en deux fois ses archives depuis 1870 environ jusque 1914. Elles sont classées (voir rapport de 1924). Celle de Vouziers ne possède rien avant 1919. Le versement de celle de Rocroi (supprimée) n'est également pas antérieur à 1919 : il sera examiné lorsque l'expiration des délais permettra des suppressions de pièces.

Quant à la sous-préfecture de Sedan, elle comprenait trois dépôts d'archives

- A) Deux pièces sous les combles dont le triage avait été fait par moi en 1925 pour aboutir à un versement dont l'intérêt s'est révélé considérable pour l'époque An V -1870 (voyez série M). Avec ces pièces se trouvaient d'une part une collection de rôles de contributions directes assez endommagée transportée à Mézières, d'autre part les liasses et surtout les registres de la Recette des Finances depuis 1875. Ces derniers ont été vendus au pilon sur place et ont fourni environ 40000 kilos. Après enlèvement de ces piles de registres, M. Didien a sur mes indications, le 17 juin 1927, opéré de nouvelles recherches, trouvé de nouvelles liasses anciennes dissimulées sous les poutres, et préparé par divers prélèvements dans d'autres locaux, un nouveau petit versement qui sera transporté en même temps que le mobilier de la sous-préfecture ;
- B) Dans les bureaux, se trouvaient des archives courantes, une quantité d'affiches et d'imprimés inutiles. Après triage, a été transporté à Mézières en décembre 1927, le contenu d'un camion de 4 tonnes, principalement des liasses d'affaires communales dont le triage et les suppressions ont été faites en entier par Didien.
- C) Au-dessus des bureaux dans les locaux de la Chambre de commerce, bouleversés par les Allemands et mélangés, se trouvaient la partie ancienne de la bibliothèque administrative et une partie des archives après 1870. L'existence en fut tenue cachée jusqu'au moment de l'évacuation des locaux : premier triage sur place en février, un second le 17 juin 1927, lors de l'enlèvement des papiers à vendre aboutirent à la mise à part de nombreux documents. Un troisième triage opéré par moi avec M. Billy ancien secrétaire chef de la sous-préfecture et Secrétaire de la Chambre de commerce dans les archives appartenant à cette dernière en vue du versement de certaines liasses n'ayant plus d'intérêt actuel et de certaines brochures dépareillées. M. l'Inspecteur général des archives est venu à Mézières et à Sedan les 3 et 4 juin 1927, a visité le dépôt nouvellement installé et a procédé à une vérification des transferts des travaux restant à accomplir à la suite des suppressions des Tribunaux et des Sous-Préfectures.

*Bibliothèques administratives des sous-préfectures* Rocroi (supprime) a fourni quelques manuels juridiques, codes annotés, quelques volumes du bulletin des lois reliés, le tout après 1919 ; Sedan (supprimée) a fourni et fournira après achèvement des transports des collections très volumineuses et très bien reliées du bulletin du Ministère de l'Intérieur du bulletin des lois (broché et relié), du mémorial des percepteurs, des Arrêts du conseil d'Etat, le Répertoire de jurisprudence administrative de Bequet, le grand Larousse illustré sans parler de 20 cartonniers repris par la 2<sup>e</sup> division.

*Réintégrations, dons et acquisitions* de documents. Ce rapport n'étant pas limité comme étendue et n'étant pas destiné à être imprimé, je reprends ici la liste intégrale des nouvelles entrées : un troisième achat a été fait à M Louis Bossu comprenant des fiches de travail, tableaux

généalogiques, coupures de journaux et tirages à part classés à plus de 500 feuilles de familles ardennaises et champenoises, en tout 14 liasses.

La collection Antoine de Han et Aubrives s'est accru par l'achat de l'original de l'achat de Vireux-Wallerand de 1331, pièce signalée comme manquante dans mon rapport de 1925-1926 retrouvée par M. Joseph Antoine avec une liasse de suppléments concernant la même région (1706-XIX), quelques volumes et brochures anciens et modernes, dont une édition de mémoires de Commines de 1572.

Les archives de la Moselle ont envoyé le 1<sup>er</sup> février 1927, 2 liasses de procédures concernant les traites foraines de Mouzon (1781-1787), de Sedan (rébellion au faubourg du Mesnil en 1731). Celles de la Meuse ont envoyé le 25 février 1927 un procès-verbal de visite des bâtiments de l'Abbaye de Chéhéry en 1763.

M. Hemmerle, Maire de Monthois, a fait don le 15 avril 1927 de 2 copies de chartes de 1562 concernant les aisances de Monthois, sans parler de plusieurs pièces et dossiers retrouvées aux Archives départementales dans divers triages dont l'origine n'a pu être éclaircie, et dont la situation a été régularisée par inscription au registre d'entrée. Enfin je dois des remerciements tous particuliers à M. le Docteur Meugy, Membre du Syndicat d'initiative de Rethel, pour le don fait en mars 1927 des doubles de la collection de cartes postales ardennaises provenant d'Albert Meyrac, l'auteur de la géographie illustrée des Ardennes, décédé à Nice, collections acquises par lui à M. Saffray libraire au Pré Saint Gervais (Seine).

Ces doubles en nombre considérable classés par arrondissement, ont été classés dans deux albums après prélèvement de vues les plus caractéristiques au profit de la collection spéciale des sites ardennais et de la collection des clichés et cartes postales des Monuments historiques. Cette dernière m'est actuellement un instrument de contrôle précieux pour la tenue à jour de l'inventaire supplémentaire des immeubles (loi du 31 décembre 1913) et l'établissement du nouvel inventaire supplémentaire des objets mobiliers.

### *Bibliothèque historique*

Les travaux de reliure mandatés sur le chapitre 24 (reconstitution) ne se poursuivent plus que de façon restreinte, au fur et à mesure des besoins, mais la collection des journaux locaux et les officiels sont tenus au courant.

La collection de la bibliothèque de l'Ecole des Chartes a été reliée et recomplétée, sauf les volumes épuisés jusqu'en 1843 (24 volumes). Les achats peu importants ont porté par exemples sur la Révolution et les Sociétés de pensée en Bretagne d'Augustin Cochin et sur les catalogues de taques du Musée de Metz, le recueil d'ex-libris ardennais de Dr Gueillot. Je dois remercier par contre pour de nombreux dons les auteurs suivants : MM. Jules Mazée (légendes merveilleuses, les petites Litte) ; le Dr Gueillot (Togges en France, les Seigneurs de Vouziers) ; M. Gaston Robert (Béguines de Reims, Hermonville, les archives de Rilly, le Polyptique de St-Rémy-de-Reims, les Serfs de St-Rémy, Reims et ses études sur le temporel de la même abbaye) ; M. Gaston Doquin (La Tache) ; Philippoteaux (recherche sur les origines du protestantisme à Sedan) ; M. Louis Lucien Hubert -Les habitants du Chesne, etc.) ; M. le Dr Lapierre (Les premiers siècles de Sedan).

L'Archiviste départemental,

J. MASSIET DU BIEST